

**VILLE DE ROYAN  
COMPTE RENDU SOMMAIRE  
CONSEIL MUNICIPAL**

**VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2020**

---

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT, M. Jean-Michel DENIS, adjoints.

Mme Odile CHOLLET, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, Mme Corinne MAROLLEAU, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Christophe PLASSARD, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Raynald RIMBAULT, M. Thierry ROGISTER, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

**ÉTAIT ABSENTE-EXCUSÉE** : Mme Marie-Claire SEURAT

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉS** :

M. Philippe CAU représenté par M. Philippe CUSSAC

Mme Nadine DAVID représentée par Mme Éliane CIRAUD-LANOUE

Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par Mme Dominique BERGEROT

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 32

M. Yannick PAVON a été élu secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**DÉSIGNE**

- parmi ses membres les représentants titulaires et suppléants pour siéger au sein des douze commissions de travail et de réflexion de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (hormis celle des Finances) :

COMMISSIONS	TITULAIRE	SUPPLÉANT
2- « Développement économique »	M. RIMBAULT	M. FILOCHE
3- « Schéma de Cohérence Territoriale »	M. MARENGO	M. SIMONNET
4- « Activités de pleine nature »	Mme DELPECH-SOULET	Mme FERNANDES
5- « Transports et mobilité »	M. SIMONNET	M. GUIARD

6- « Urbanisme et habitat »	M. JARROIR	Mme LARRIEU
7- « Cycle de l'eau »	M. FILOCHE	M. LAFARIE
8- « Politique de la ville »	M. DENIS	Mme BEUVELET- HUBERT
9- « Collecte et prévention des déchets »	Mme CHOLLET	Mme ISENDICK- MALTERRE
10- « Développement durable - Énergies »	M. DURESSAY	Mme MAROLLEAU
11- « Culture et patrimoine »	Mme CIRAUD-LANOUE	Mme DAVID
12- « Systèmes d'information et aménagement numérique »	Mme TANTIN	M. CAU
13- « Grands projets et bâtiments communautaires »	M. MARENGO	M. SIMONNET

\*\*\*

- parmi ses membres Mme Dominique BERGEROT comme représentant titulaire et M. Gérard FILOCHE comme représentant suppléant pour siéger au sein du « Conseil portuaire du Syndicat Mixte Portuaire Estuaire Royan Océan La Palmyre ».

\*\*\*

- parmi ses membres Dominique GACHET-BARRIÈRE comme représentant titulaire et M. Gilbert THULEAU comme représentant suppléant pour siéger au sein du « Conseil Consultatif d'Exploitation de la halle à marée du port de pêche de Royan ».

\*\*\*

- parmi ses membres M. Philippe CUSSAC comme représentant titulaire et M. Bruno JARROIR comme représentant suppléant pour siéger au sein de l'Association Syndicale Libre "Espace Montmartre", destinée à gérer les espaces et équipements communs de la résidence Montmartre et du parking Montmartre, situés 65-67 rue Font de Cherves à ROYAN.

\*\*\*

## DÉCIDE

- de modifier les crédits de l'exercice 2020 comme suit :

Articles	Libellés	Dépenses	Recettes
	<b><u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u></b>		
6156.0206	- Maintenance des matériels et des logiciels (informatique)	+ 24 000,00 €	
6262.0201	- Frais de téléphone et d'internet (Lignes ADSL)	+ 20 000,00 €	
666.01	- Pertes de change	- 4 000,00 €	
6135.813	- Location décapeuse pour Service Nettoyement	+ 8 040,00 €	
623280.0241	- Manifestation « Un Noël à ROYAN »	+ 150 000,00 €	
70632.422	- Entrées Escalier Humour		+ 41 000,00 €
623211.422	- Jeunesse-Animation Evénements – Concerts	+ 41 000,00 €	
023.01	- Virement à la section d'investissement	+ 60 594,67 €	
022.01	- Dépenses imprévues	- 258 634,67 €	
	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>+ 41 000,00 €</b>	<b>+ 41 000,00 €</b>

	<b><u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u></b>	Dépenses	Recettes
2313.324	- Réfection de la toiture du temple Maine-Geoffroy	+ 30 000,00 €	
2313.0209	- Réfection de la toiture du Casino	+ 20 000,00 €	
2188.8210	- Acquisition d'un container de stockage pour la peinture routière	+ 12 230,00 €	
2313.822	- Remplacement de la porte de sortie et d'accès du parking Montmartre (HT)	+ 24 000,00 €	
2041511.41460	- Participation à l'Etude portant sur l'accueil et le développement de l'activité croisières	+ 9 671,67 €	
2031.322	- Complément mission de muséographie et de Scénographie du musée	+ 19 064,00 €	
2313.322	- Complément travaux de réaménagement général du musée	+ 92 000,00 €	
2184.422	- Acquisition de mobilier pour l'atelier théâtre	+ 2 000,00 €	
2315.822	- Révision des prix pour les marchés à Bons de commande (voirie)	+ 120 000,00 €	
2313.251	- Remplacement du chauffe-eau de la Cuisine centrale	+ 12 100,00 €	
1342.01	- Produit des amendes de police		+ 193 471,00 €
10226.01	- Taxe d'aménagement		+ 87 000,00 €
021.01	- Virement de la section de Fonctionnement		+ 60 594,67 €
	<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>+ 341 065,67 €</b>	<b>+ 341 065,67 €</b>

- d'attribuer une subvention complémentaire de 15 000 euros à l'Association « EXPLORER » portant la subvention totale pour l'année 2020 à 60 000 euros et d'approuver l'avenant n°2 à la convention d'objectifs conclue avec la dite association.

\*\*\*

- d'abroger l'ancien règlement de fonctionnement du multi-accueil crèche « Les Moussaillons » et d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer le nouveau règlement.

\*\*\*

- d'incorporer dans le domaine communal de plein droit et de manière immédiate les parcelles cadastrées Section BL n°3, BL n°5, BL n°36, BL n°45, BZ n°25, CE n°47 et CM n°45, d'une superficie globale de 6.125 m<sup>2</sup>, dans le cadre de la succession de Monsieur René ROSSIGNOL faisant suite à une procédure d'acquisition spécifique des biens sans maître,

- d'abroger la délibération n° 18.117 du 15 octobre 2018 et d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à effectuer toutes les formalités nécessaires et à signer tous les documents utiles à l'application de la présente délibération.

\*\*\*

- de fixer, comme suit, les tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure, qui s'appliqueront à compter du 1er janvier 2021, conformément aux dispositions des articles L.2333-12 et L.2333-16 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Publicités :

- pour les pré-enseignes et les publicités, inférieur ou égale à 50 m<sup>2</sup>, à 21.40 € par m<sup>2</sup>,
- pour les pré-enseignes et les publicités, supérieurs à 50 m<sup>2</sup>, à 42.80 € par m<sup>2</sup>.

Enseignes :

- pour les enseignes d'une surface cumulée inférieure ou égale à 12 m<sup>2</sup> (21.40 € x 100 % d'abattement), soit un montant de 0 €,
- pour les enseignes d'une surface cumulée supérieure à 12 m<sup>2</sup> et inférieure à 20 m<sup>2</sup>, à 36.80 €/ m<sup>2</sup> avec un abattement de 50% soit 18.40€ (le tarif maximal possible étant de 42.80€, soit un abattement de 50%, de 21.40€),
- pour les enseignes d'une surface cumulée supérieure à 20 m<sup>2</sup> et inférieure à 50 m<sup>2</sup> : un montant de 42.80 €/ m<sup>2</sup>,
- pour les enseignes d'une surface cumulée supérieure à 50 m<sup>2</sup> : un montant de 85.60 €/ m<sup>2</sup>.

\*\*\*

- d'adopter le principe de la concession pour la mise à disposition, l'installation, la maintenance, l'entretien et l'exploitation de mobilier urbain, d'affichage publicitaire et de supports de communication sur le territoire communal,
- de retenir pour le contrat une durée de 12 ans,
- d'approuver le rapport annexé à la délibération présentant les caractéristiques des prestations que devra assurer le concessionnaire,
- d'organiser le déroulement de la procédure dans le respect des règles du code de la Commande Publique,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à satisfaire aux exigences de publicité et de mise en concurrence pour cette concession et à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre du projet.

\*\*\*

- de désigner 1 commissaire titulaire et 1 commissaire suppléant en vue de la constitution de la Commission Intercommunale des Impôts Directs comme suit :

	CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	ADRESSE	IMPOSITION DIRECTE LOCALE
1	Mme	BASCK (COMMISSAIRE TITULAIRE)	Catherine	26/11/56	144 boulevard Frédéric Garnier 17200 ROYAN	x
2	M.	MARQUAILLE (COMMISSAIRE SUPPLÉANT)	Gérard	20/09/51	42 front de mer 17200 ROYAN	x

\*\*\*

### DÉSIGNE

- parmi ses membres M. Patrick MARENGO comme représentant titulaire et M. Philippe CAU comme représentant suppléant pour représenter la commune de Royan à la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (C.L.E.T.C.).

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.